



# Sommet sur l'éducation à la petite enfance

Une initiative de



Parrainé par



## Mot de Louis Senécal

Chère participante, cher participant,  
Je tiens à vous remercier pour votre présence au Sommet sur l'éducation à la petite enfance. Celui-ci a été un grand succès grâce à votre ouverture, votre écoute et votre contribution.



Président-directeur général, AQOPE

Ensemble, au cours de ces deux jours, nous avons pris un beau risque, celui de se remettre en question. Nous avons mis le doigt sur les nombreux enjeux liés à l'éducation à la petite enfance, et en additionnant chacun de nos points de vue légitimes, nous en sommes arrivés à une Déclaration commune, témoin de notre engagement envers nos plus jeunes citoyens.

Au cours des prochaines années, cette Déclaration vivra à travers l'addition de nos décisions individuelles. Elle guidera les choix de chacun d'entre nous, nous rappelant les principes de justice sociale et d'égalité des chances qu'elle incarne.

Fruit d'une longue réflexion puis d'une patiente préparation, le Sommet sur l'éducation à la petite enfance a jeté les bases d'une nouvelle façon d'envisager les services offerts aux enfants et à leur famille. Certes, le Sommet est fini, mais l'avènement d'un avenir plus égalitaire pour tous ne fait que commencer.

Merci!

## Les faits

Plus de **2 500 participants** en personne et en ligne, issus notamment du monde de la petite enfance, des affaires, des sciences, de la politique et de la société civile

- > **31 organisations** de la société civile
- > Une représentation d'environ **2 millions de personnes**
- > Plus de **950 heures** de visionnement en webdiffusion
- > Des auditeurs au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Amérique latine

Photos : © Geneviève-Galadriel Belisle



## Voyez ici un résumé vidéo du Sommet



LAWSON  
FOUNDATION



## Survol du sommet



**« La petite enfance est la période la plus déterminante de la vie. »**

- Sébastien Proulx, ministre de la Famille, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Photos : © Geneviève-Galadriel Beilsle

**« L'éducation des moins de 5 ans est la meilleure façon de prévenir les difficultés scolaires. »**

- Julie Miville-Dechêne, représentante du gouvernement du Québec au sein de la délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO



**« Investir en petite enfance, c'est le meilleur investissement pour une société. »**

- Alexandre Taillefer, associé principal d'XPND Capital

**« Le premier maillon de l'éducation, c'est la famille. »**

- Marie Grégoire, chroniqueuse politique et société et ancienne députée



**« La qualité des interactions doit être présente en tout temps, c'est ce qui est le plus déterminant. »**

- Nathalie Bigras, Ph.D., professeur titulaire au Département de didactique de l'UQAM en éducation à la petite enfance et directrice scientifique de l'équipe Qualité des contextes éducatifs de la petite enfance



## Survol du sommet



« L'urgence nationale,  
c'est la qualité. »

- Pierre Fortin, Ph.D.,  
professeur émérite de sciences économiques  
à l'UQAM et membre  
de la Société royale du Canada

« Partout au Canada,  
on me parle du Québec  
comme un exemple  
à suivre. »

- L'Honorable Jean-Yves  
Duclos, ministre de la Famille, des Enfants  
et du Développement social



« Le véritable  
exode des cerveaux  
se passe entre  
0 et 5 ans. »

- Camil Bouchard, Ph.D.,  
psychologie  
- conférencier et consultant

Photos : © Geneviève-Galadriel Belisle

**«VOUS SOUHAITEZ REVOIR LE SOMMET?  
VISIONNEZ-LE EN REDIFFUSION!»**

## Sondage - enquête

**QU'AVEZ-VOUS PENSÉ DU SOMMET?**

**Dites-le nous à travers  
ce court sondage!**



# DÉCLARATION

Sommet sur l'éducation à la petite enfance • Montréal, 5 mai 2017

## POUR LA RECONNAISSANCE DU DROIT DE TOUS LES ENFANTS À DES SERVICES ÉDUCATIFS DE QUALITÉ DÈS LA NAISSANCE

- Considérant** le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la politique familiale du Québec, *Les enfants au cœur de nos choix*;
- Considérant** que lors de son adoption, en 1997, l'État québécois s'était engagé à favoriser le développement des enfants et l'égalité des chances;
- Considérant** qu'un accès universel à des services éducatifs de grande qualité dès la naissance favorise l'égalité des chances;
- Considérant** l'importance d'investir le plus tôt possible dans le développement des jeunes enfants dans le but d'assurer l'atteinte de leur plein potentiel;
- Considérant** que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et que leur action éducative fait partie intégrante du continuum éducatif;
- Considérant** l'article 1 de la *Loi sur l'accès à l'éducation à l'enfance*;
- Considérant** qu'une éducation de qualité dès la naissance qui est intense et continue a des impacts positifs sur le développement et le bien-être des enfants, en particulier ceux des milieux vulnérabilisés et réduit les inégalités;
- Considérant** que le processus de développement des jeunes enfants suit une séquence assez prévisible, mais que chaque enfant développe à son propre rythme;
- Considérant** l'expertise développée par les professionnels de l'éducation à la petite enfance et à la pratique;
- Considérant** que l'éducation contribue à l'essor socioéconomique des États;
- Considérant** que le Québec a entériné la *Convention relative aux droits de l'enfant*;
- Considérant** les études de l'OCDE qui reconnaissent qu'en matière d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, c'est la qualité qui prime;
- Considérant** que, selon l'UNESCO, l'éducation est un droit fondamental, indispensable à l'exercice de tous les autres droits de la personne;
- Tous les services éducatifs à la petite enfance doivent être soumis à des exigences de qualité, entre autres en matière de formation du personnel et du programme éducatif offert aux enfants;
- Tous les acteurs des services éducatifs à la petite enfance doivent avoir accès à de la formation continue, du soutien pédagogique et des ressources spécialisées;
- Une évaluation obligatoire de la qualité de tous les services éducatifs à la petite enfance doit être effectuée sur une base régulière;
- Cette évaluation doit être faite de manière équivalente pour l'ensemble des services et conduire à des mesures d'amélioration;
- Tous les parents qui décident de confier leur enfant à des services éducatifs à la petite enfance doivent avoir accès à des services qui répondent à des exigences élevées et qui leur permettent ainsi mieux de contribuer au développement de leur enfant;
- Il est essentiel de continuer à investir dans les ressources humaines et matérielles pour assurer que les ressources disponibles soient suffisantes et permettent d'améliorer les standards de qualité requis;
- Les services éducatifs à la petite enfance doivent permettre de soutenir le développement de tous les enfants, y compris les enfants vulnérabilisés et ceux ayant des besoins particuliers;
- Les services éducatifs de grande qualité doivent être accessibles à tous les enfants, y compris ceux des communautés autochtones dans le cadre d'une approche basée sur les droits des enfants des Premières Nations.

Cliquez pour  
signer la déclaration  
en format  
électronique

### Nous affirmons que :

#### Le continuum éducatif

- La petite enfance fait partie intégrante du continuum éducatif à partir de la naissance;
- Les services éducatifs à la petite enfance sont un maillon important de ce continuum et ils doivent être reconnus comme tels;
- Ils contribuent significativement à la réussite éducative et ont un effet durable tout au long de la vie;
- L'approche éducative destinée aux enfants de 0 à 5 ans doit demeurer une approche de développement global de l'enfant, de stimulation, d'éveil et de socialisation par le jeu qui favorise la réussite éducative et non une approche de scolarisation précoce;

#### La qualité

- Pour assurer le développement des enfants et favoriser l'égalité des chances, il est essentiel de garantir la qualité des services éducatifs à l'enfance;

### Nous nous engageons à :

- Promouvoir les principes énoncés à cette déclaration;
- Susciter l'adhésion d'un plus grand nombre aux principes qui y sont énoncés;
- Participer aux discussions à venir sur les modalités de mise en œuvre de ces principes.

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, NOM  
adhère à la Déclaration au nom de \_\_\_\_\_

ORGANISATION

SIGNER À L'INTÉRIEUR DU CADRE

